9200 (1)

ABBACAR

Société par Actions Simplifiée
23 rue Eugène Eichenberger, 92800 PUTEAUX
Au capital de 5.000 euros
517.456.430 RCS Nanterre

Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 1/7/ 2012

Le 1/7/2012, Acap d'Ail , Valérie Rogez-Muccin agissant en tant qu'associé unique de la Société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :
La Société entend éventuellement faire évoluer son activité dans le sud de la France et se domicilié au nouveau domicile de son Président.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Changement de siège social

PREMIERE DECISION

L'associé unique, décide de domicilier la Société au 63 avenue du 3 Septembre, 06320 Cap d'Ail.

L'article 4 .1 des Statuts est rempalcé par les dispsoistions qui suivent :
« 4.1 Le siège social est fixé au 63 avenue du 3 Septembre, 06320 Cap d'Ail. – France »

DEUXIEME DECISION

Il est donné tous pouvoirs au porteur des présentes pour effectuer les formalités nécessaires à la publication du changement du siège social et toutes autres formalités qui lui seraient liées.

Valérie Rogez-Muccin
Président et Associé Unique

ABBACAR		

Greffe du Tribunal de Commerce de Nice : dépôt N°9200 en date du 24/08/2012